

États financiers de

**CANADA HIPPIQUE**  
(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE  
NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

et le rapport des auditeurs indépendants sur ces états

Exercice clos le 31 mars 2022



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
150, rue Elgin  
Bureau 1800  
Ottawa ON K2P 2P8  
Canada  
Téléphone 613-212-5764  
Télécopieur 613-212-2896

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs et membres de l'organisme Canada Hippique

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états de Canada Hippique (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2022;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### ***Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*KPMG A.N.L. / A.S.P. C.R.L.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 18 août 2022

# CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

État de la situation financière

Au 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie	888 331 \$	663 359 \$
Placements (note 2)	2 028 860	2 024 806
Débiteurs (note 3)	1 033 139	947 478
Charges payées d'avance	121 042	101 380
	<u>4 071 372</u>	<u>3 737 023</u>
Immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 4)	142 048	188 871
	<u>4 213 420 \$</u>	<u>3 925 894 \$</u>

## Passif et actif net

Passif à court terme		
Créiteurs et charges à payer (note 5)	961 645 \$	454 388 \$
Produits reportés (note 6)	897 830	953 167
	<u>1 859 475</u>	<u>1 407 555</u>
Actif net (note 7)		
Investis en immobilisations corporelles et actifs incorporels	142 048	188 871
Non affectés	2 211 897	2 329 468
	<u>2 353 945</u>	<u>2 518 339</u>
Engagements (note 9)		
Impact of COVID-19 (note 12)		
	<u>4 213 420 \$</u>	<u>3 925 894 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,



Chris Sorenson, présidente



Meg Krueger, directeur général

# CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
<b>Produits</b>		
Frais de licence sportive	2 151 843 \$	1 443 292 \$
Subventions liées à la COVID-19	1 090 984	1 278 220
Financement public	990 997	948 270
Apports en nature (note 8)	750 329	–
Adhésion	695 804	537 785
Redevances et frais de concours	660 765	109 348
Intérêts, rabais et autres revenus	346 985	10 520
Contrôle de la médication équine	255 437	77 957
Discipline – dons, collecte de fonds et commandites	190 020	4 241
Ventes de produits et revenus des cours en ligne	117 788	74 397
Discipline – revenus généraux	78 959	41 322
Dons d'entreprise	47 827	48 379
Perte de change réalisée	–	(1 135)
	<b>7 377 738</b>	<b>4 572 596</b>
<b>Charge</b>		
Salaires et avantages sociaux	2 599 905	2 205 887
Discipline	1 676 827	656 463
Dépenses en nature (note 8)	750 329	–
Honoraires professionnels	808 235	299 668
Bureau et administration générale	611 983	347 075
Coût des marchandises vendues	259 911	127 968
Réunions et déplacements	214 311	40 360
Loyer	160 198	137 171
Contrôle de la médication équine	131 635	37 543
Technologies de l'information	117 351	93 464
Communications	100 543	99 992
Marketing	63 483	8 651
Amortissement des actifs corporels	46 823	56 032
Événements (recouvrement)	598	(5 012)
	<b>7 542 132</b>	<b>4 105 262</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>(164 394)\$</b>	<b>467 334 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

État de l'évolution de l'actif

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	Investis en immobilisations corporelles et actifs incorporels	Non Affectés	2022 Total	2021 Total
Solde au début de l'exercice	188 871 \$	2 329 468 \$	2 518 339 \$	2 051 005 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	–	(164 394)	(164 394)	467 334
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	(46 823)	46 823	–	–
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>142 048 \$</b>	<b>2 211 897 \$</b>	<b>2 353 945 \$</b>	<b>2 518 339 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes		
Fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(164 394)\$	467 334 \$
Éléments hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	46 823	56 032
Variation du fonds de roulement hors trésorerie		
Augmentation des débiteurs	(85 661)	(292 972)
Diminution des charges payées d'avance	(19 662)	9 452
Augmentation (diminution) des créditeurs et des charges à payer	507 257	108 697
Augmentation (diminution) des produits reportés	(55 337)	191 776
	<u>229 026</u>	<u>540 319</u>
Investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	–	(151 920)
Augmentation des placements	(4 054)	(5 443)
	<u>(4 054)</u>	<u>(157 363)</u>
Augmentation de la trésorerie	224 972	382 956
Trésorerie au début de l'exercice	663 359	280 403
Trésorerie à la fin de l'exercice	<u>888 331 \$</u>	<u>663 359 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.



# CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2022

---

Canada Hippique (exerçant ses activités sous le nom de Canada Équestre) (« l'organisme ») est un organisme national dont le mandat est d'être le porte-parole national du sport équestre, du loisir équestre et de l'industrie équestre canadienne dans son ensemble. Le 26 janvier 2016, l'organisme a officiellement adopté une nouvelle raison sociale, Canada Hippique. L'organisme est constitué en vertu de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Depuis le 10 octobre 2015, les statuts de l'organisme sont dressés en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif.

L'organisme est une association canadienne de sport amateur agréée qui exerce des activités sans but lucratif au nom de ses membres et, par conséquent, il est exonéré d'impôt. Tout excédent sera utilisé pour promouvoir ses objectifs.

## 1. Principales conventions comptables

### a) Constatation des produits

Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. L'organisme comptabilise les apports selon la méthode du report valable pour les organismes sans but lucratif.

Les frais d'adhésion sont reportés et constatés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Les redevances et frais de concours ainsi que les intérêts, rabais et autres revenus et les produits tirés du contrôle de la médication équine sont constatés dans l'exercice où ils sont reçus.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

### b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'organisme a choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

# CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

## 1. Principales conventions comptables (suite)

### b) Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'organisme ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

### c) Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont constatés au coût. Lorsqu'une immobilisation corporelle et actif incorporel ne contribue plus à la capacité qu'a l'organisme d'offrir des services, sa valeur comptable est réduite à la valeur résiduelle.

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis sur leur durée de vie utile, selon la méthode linéaire :

Élément d'actif	Durée de vie utile
Immobilisations corporelles	
Mobiliers de bureau et équipement	6 ans
Ordinateurs	5 ans
Améliorations locatives	Durée de vie utile ou durée du bail si celle-ci est plus courte
Actifs incorporels	
Logiciels	5 ans

Les coûts liés au développement de logiciels ne sont pas amortis avant l'achèvement du processus de développement et le début de l'utilisation du logiciel.

# CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

## 1. Principales conventions comptables (suite)

### d) Apports de biens et services

Les apports de biens et services ne sont pas constatés dans les états financiers, à l'exception des chevaux reçus en dons. Ces apports comprennent les dons de temps et de matériel pour l'entraînement, l'entretien et d'autres dépenses engagées par les partisans des chevaux prêtés ou donnés, et les dons de biens pour soutenir les activités de financement.

### e) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer des estimations. Celles-ci font l'objet d'un examen annuel et, lorsque des redressements doivent être apportés, ils sont constatés dans les états financiers au cours de la période où ils deviennent connus.

## 2. Placements

Les placements de 2 028 860 \$ (2 024 806 \$ en 2021) comprennent les unités de fonds à rendement élevé au comptant.

## 3. Débiteurs

	2022	2021
Débiteurs	119 970 \$	296 134 \$
Taxes à la consommation à recevoir	170 785 \$	375 418 \$
Subvention de relance à recevoir	577 490	–
Autre	164 894	2 631
Subventions à recevoir – COVID-19	–	273 295
	1 033 139 \$	947 478 \$

# CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

## 4. Immobilisations corporelles et actifs incorporels

	Coût	Amortissement cumulé	2022 Valeur comptable nette	2021 Valeur comptable nette
Immobilisations corporelles				
Mobilier de bureau et équipement	174 750 \$	158 125 \$	16 625 \$	41 796 \$
Ordinateurs	174 521	174 432	89	2 245
Améliorations locatives	237 466	112 132	125 334	140 526
Actifs incorporels				
Logiciels	107 323	107 323	–	4 304
	694 060 \$	552 012 \$	142 048 \$	188 871 \$

Au 31 mars 2021, le prix coûtant et l'amortissement cumulé s'élevaient respectivement à 694 060 \$ et 505 189 \$.

## 5. Crédoiteurs et charges à payer

À la fin de l'exercice, l'Association n'avait aucune somme à payer au titre des remises gouvernementales, qu'il s'agisse de la taxe de vente harmonisée ou des cotisations sociales.

## 6. Produits reportés

	2022	2021
Cotisations et licences	645 780 \$	463 931 \$
Divers	252 050	226 236
Financement public	–	263 000
	897 830 \$	953 167 \$

# CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 7. Gestion du capital

L'organisme définit le capital comme étant l'actif net.

Les objectifs de l'organisme en matière de gestion du capital sont de préserver sa capacité de poursuivre son exploitation et sa mission de représentation, de développement et de promotion d'une communauté équine et équestre canadienne unifiée et harmonisée par des moyens admissibles qui répondent au mandat de ses principaux bailleurs de fonds, dont le gouvernement du Canada et ses entités connexes. La direction surveille en permanence l'évolution de la conjoncture économique et son incidence sur ses engagements financiers.

L'organisme n'est pas assujéti à des exigences externes sur le plan du capital et sa stratégie globale en la matière demeure inchangée depuis l'exercice clos le 31 mars 2021.

## 8. Apports en nature:

En août et septembre 2021, les équipes olympiques canadiennes de saut d'obstacles, de concours complet et de dressage de Canada Équestre ont participé aux Jeux olympiques de Tokyo, et l'équipe de ParaDressage a participé aux Jeux paralympiques de Tokyo

Le Comité olympique canadien (COC) et le Comité paralympique canadien (CPC) ont aidé l'Organisation à envoyer ses équipes olympiques et paralympiques à Tokyo en finançant environ 60 % des frais de participation de l'Organisation. La répartition de l'aide financière est la suivante :

Soutien de l'équipe olympique du COC – transport de chevaux	433 468 \$
Soutien à l'équipe paralympique du CPC – transport de chevaux	316 861
<hr/> Total	<hr/> 750 329 \$

# CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 9. Engagements

L'organisme loue des locaux pour ses bureaux. Ses engagements locatifs pour les cinq prochaines années et les suivantes s'établissent comme suit :

---

2023	71 211 \$
2024	72 506
2025	72 506
2026	72 506
2027	72 506
Années suivantes	163 139
	<hr/>
	524 374 \$

---

Dans le cadre du bail, l'organisme est tenu de payer une part des frais d'exploitation, qui sont d'environ 76 000 \$ par année.

## 10. Risques financiers et concentration du risque de crédit

### a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux débiteurs. Il évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables.

### b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'organisme gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement. Il établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

# CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 10. Risques financiers et concentration du risque de crédit (suite)

### c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix courants. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

#### i) Risque de change

L'organisme est exposé à des risques financiers découlant des fluctuations des taux de change et de leur volatilité. Dans le cours normal de ses activités, l'organisme achète des biens et services libellés en dollars américains. À l'heure actuelle, l'organisme ne conclut pas de contrats à terme de gré à gré afin d'atténuer ce risque. L'organisme détient par ailleurs 39 323 \$ de trésorerie en dollars américains exprimée en dollars canadiens.

#### ii) Risque de taux d'intérêt

L'organisme n'est exposé à aucun risque important de taux d'intérêt découlant de ses instruments financiers. La note 3 donne de plus amples détails sur les placements à taux fixe.

#### iii) Autre risqué de prix

L'organisme n'est exposé à aucun autre risque de prix important sur ses instruments financiers puisqu'il ne détient pas de placements ou de fonds de placements.

## 11. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été reclassées pour être conformes au mode de présentation des états financiers adopté pour l'exercice en cours.

## 12. Impact de la COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a décrété que l'écllosion de COVID-19 avait atteint des proportions pandémiques et cela a fortement perturbé les milieux financiers, boursiers et sociaux. La situation est changeante et la durée et l'ampleur ultimes de l'impact sur l'économie canadienne et tous les aspects des activités de l'organisme ne sont pas entièrement connues.

À la date d'approbation des présents états financiers, l'organisme avait entrepris les activités suivantes en lien avec la pandémie :

- le siège social a mis en place un environnement hybride bureau/travail à domicile qui peut s'aligner sur les futurs mandats de confinement de la santé publique ;

# CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 12. Impact de la COVID-19 (suite)

- participé à des événements et des compétitions reprogrammés lorsque cela est permis ; et
- il a demandé et obtenu des fonds de plusieurs programmes publics d'aide financière mis en place en raison de la COVID-19.

Des ajustements doivent être apportés aux états financiers lorsque des événements survenus entre la date des états financiers et la date du rapport des auditeurs fournissent un supplément d'information suffisant à l'égard de situations qui existaient en fin d'exercice. L'organisme a enregistré une baisse des revenus provenant de l'organisation d'événements et de la vente de licences sportives. Après avoir évalué les répercussions financières, la direction a jugé inutile pour l'heure d'apporter d'autres ajustements aux états financiers.